



Modalités de permis de conduire en suisse

Par Visiteur

Résident français depuis 5 ans

Je conduis avec un permis de conduire suisse

je me suis rendu en préfecture pour le changer en permis français

le délai de 1 an est passé on me demande de repasser la permis en France

ai-je le droit de rouler avec mon permis de conduire suisse une voiture de société française ou une voiture de location française en attendant de repasser mon code?

de plus je suis commercial dans une société française , si je n ai pas de permis de conduire je risque de perdre mon emploi

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

ai-je le droit de rouler avec mon permis de conduire suisse une voiture de société française ou une voiture de location française en attendant de repasser mon code?

Malheureusement non car le délai d'un an pendant lequel vous deviez échanger votre permis est écoulé et de ce fait vous êtes sans permis de conduire donc dans l'illégalité au regard du code de la route (art. R222-3).

de plus je suis commercial dans une société française , si je n ai pas de permis de conduire je risque de perdre mon emploi

Je comprends bien mais la seule solution est de repasser le permis en France.

Cordialement